

2025 | 2040

**Plan départemental
en faveur des forêts
et des landes**

*Steuñv departamant oberoù evit
koadeier ha lanneier ar Mor-bihan*





La butte de Malvran à St-Aignan

Des forêts et des landes



Les landes du Têno à Pluneret



Mot du Président

Dès le début du mandat 2021-2028, les conseillers départementaux ont affirmé une volonté claire : renforcer notre action en faveur de la forêt.

En 2023, le Département a soutenu la création de la première association des communautés forestières du Morbihan, marquant une étape importante dans la structuration de la filière. Il a également investi fortement dans le bois-énergie, un choix stratégique pour valoriser une ressource locale et durable.

En 2025, nous franchissons une nouvelle étape avec le Plan départemental en faveur des forêts et des landes : une vision claire et partagée des enjeux forestiers dans le Morbihan, accompagnée d'un plan d'actions concret et ambitieux.

C'est le fruit d'un travail collectif, au service de nos territoires.

David LAPPARTIENT
Président du Conseil départemental
du Morbihan

Ur ger get ar Prezidant

Adal deroù ar respetad 2021-2028 hon eus adlavaret sklaer ec'h omp mennet evit kreñvaat hon oberoù evit ar c'hoadeier. E 2023 hor boa harpet krouidigezh kentañ kevredigezh kumuniezhioù koadoù ar Mor-Bihan, ur bazenn a bouez evit frammiñ ar filieren. Postet hon eus kalzik a arc'hant ivez evit ar c'hoad-energiezh, un dibab strategel evit talvoudekaat un danvez lec'hel ha padus. E 2025 ec'h eomp pelloc'h c'hoazh get ar Steuñv departamant oberoù evit ar c'hoadeier hag al lanneier : ur sell sklaer ha kenlodet a zalc'hoù ar c'hoadeier er Mor-Bihan, asambl get ur steuñv oberoù fetis ha youlek. Frouezh ul labour a-stroll e servij hon tiriadoù eo.

David LAPPARTIENT
Prezidant Kuzul-departamant
ar Mor-Bihan





Pic noir
(*Dryocopus martius*)



Barbastelle d'Europe
(*Barbastella barbastellus*)



Sommaire

1. **PAGE 6**
Les forêts morbihannaises

2. **PAGE 14**
Les landes morbihannaises

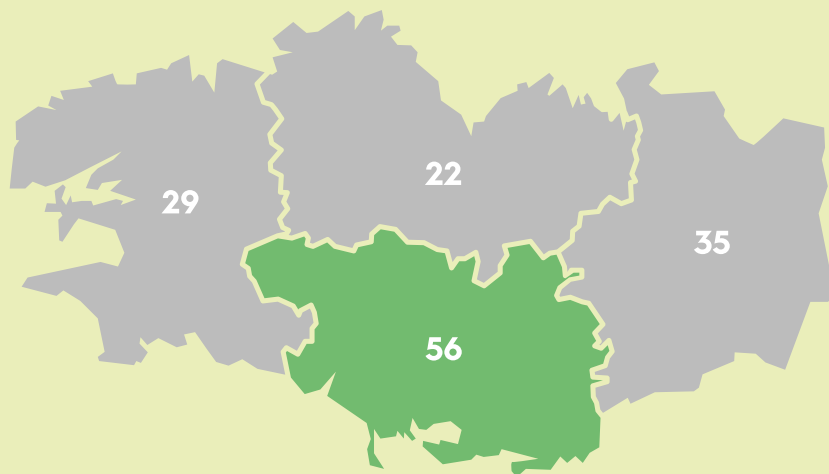
3. **PAGE 20**
**Les landes et forêts à la croisée
de multiples enjeux**

4. **PAGE 25**
**Le plan d'actions en faveur
des landes et des forêts morbihannaises**

1. Les forêts morbihannaises

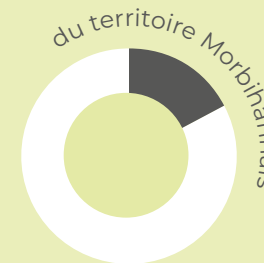
Les chiffres clés

LE MORBIHAN EST LE DÉPARTEMENT
LE PLUS BOISÉ DE BRETAGNE



La forêt morbihannaise
est **JEUNE** avec peu
de forêts anciennes

21%



du territoire
du Morbihan couvert
par la forêt
Soit 142 000 ha



Le forêt de Coët Er Lann à Erdeven

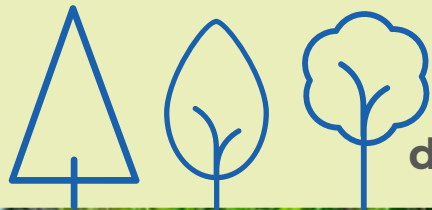


142 000 ha

Le saviez-vous ?

Une forêt se caractérise par plusieurs critères spécifiques. Elle doit :

- couvrir une superficie minimale de 0,5 hectare (5000 m²),
- abriter des arbres atteignant une hauteur de plus de 5 mètres à maturité,
- présenter un couvert forestier de plus de 10 % du territoire lorsqu'on l'observe d'en haut,
- avoir une largeur moyenne d'au moins 20 mètres et ne pas être destinée à des usages agricoles ou urbains.



En 1850,
la forêt ne couvrait que
5,2 %
du territoire morbihannais

Sa surface a été
multipliée **X 4**
en **150 ans**



Elle reste en augmentation
ces dernières décennies :



+ 25%
en **30 ans**

Les peuplements forestiers morbihannais

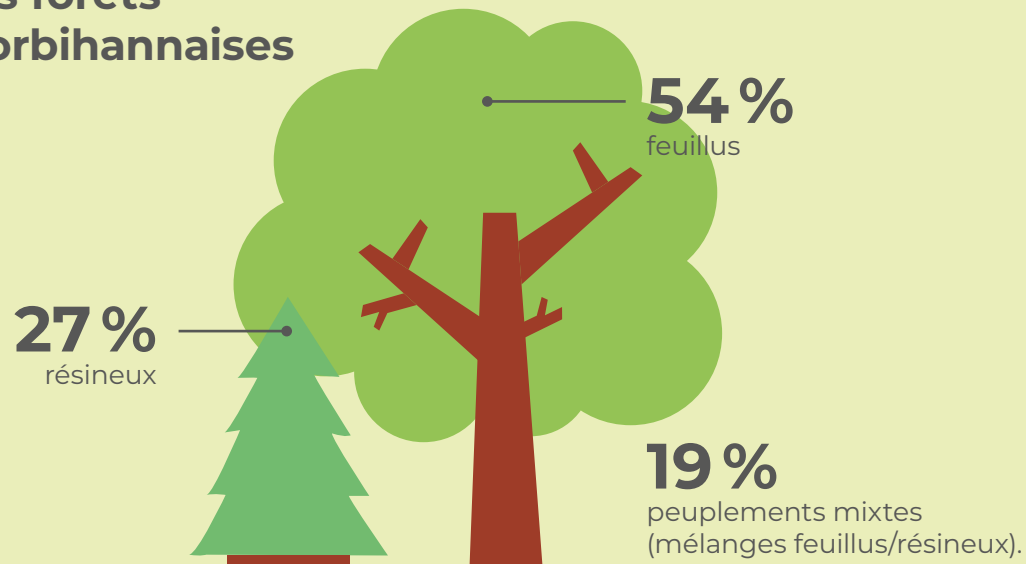


Forêt de feuillus : chênes

Le saviez-vous ?

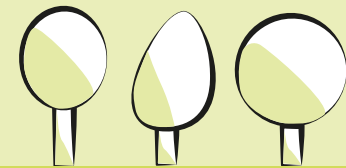
Un peuplement forestier est une population d'arbres caractérisée par une structure et une composition homogènes sur un espace déterminé.

La composition des forêts morbihannaises



Les feuillus couvrent les 2/3 des forêts morbihannaises, tandis que **le tiers restant est composé de résineux.**

Les peuplements forestiers sont majoritairement **des mélanges de futaies et de taillis (51 %)**. Ils s'intègrent dans un paysage bocager composé de **42 000 km de haies et de talus.**



Les principales espèces forestières sont :



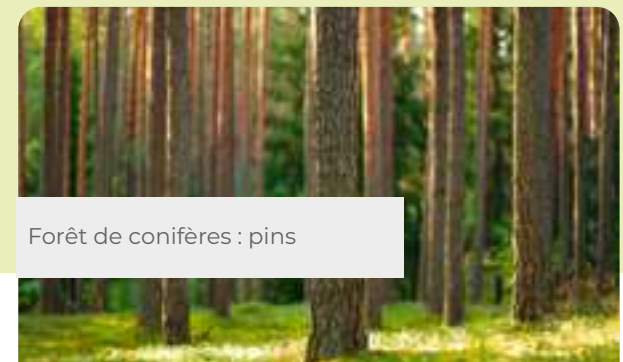
les feuillus :

chêne pédonculé, hêtre, châtaignier



les conifères :

pin maritime et pin sylvestre



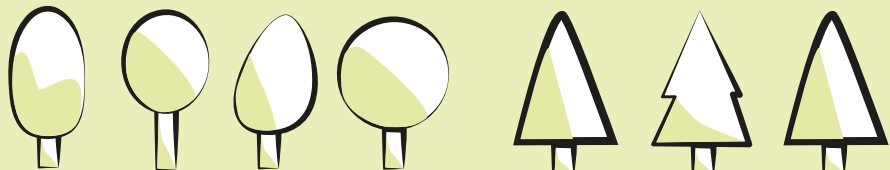
Forêt de conifères : pins



Forêt de feuillus : châtaigniers



Les principaux massifs forestiers du Morbihan



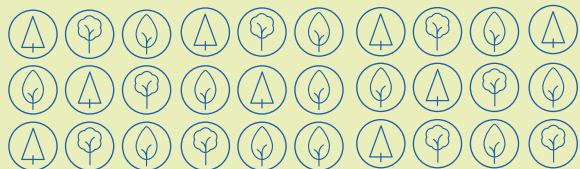
2/3 DE FEUILLUS

1/3 DE RÉSINEUX

Riche en biodiversité

65

espèces d'arbres

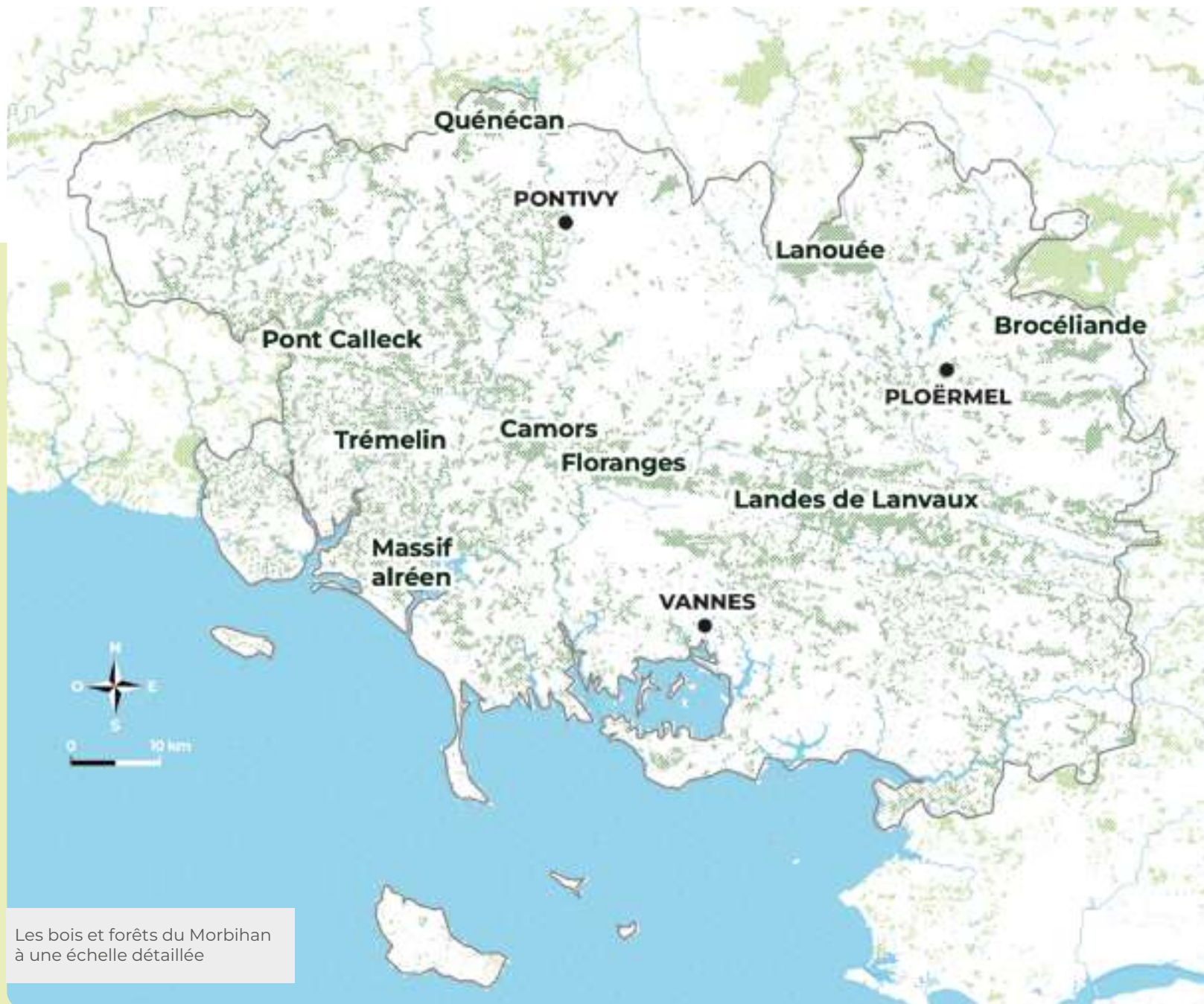


Forêts anciennes

Quelques forêts anciennes subsistent comme par exemple les forêts de *Quénécan*, *Camors*, *Lanouée*, *Molac*, *Branguily* bien que fortement exploitées à l'époque des forges (18^e siècle).



Forêt Quénécan, Butte de Malvran

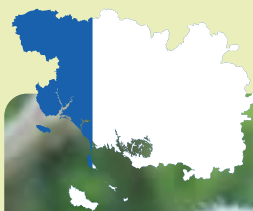


Les bois et forêts du Morbihan à une échelle détaillée

La biodiversité en forêt

Les forêts représentent

30% des réservoirs biologiques sur le territoire

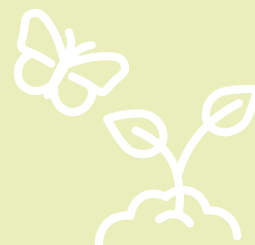


Chouette Hulotte (*Stix aluco*)



Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*)

+ de **300** espèces végétales

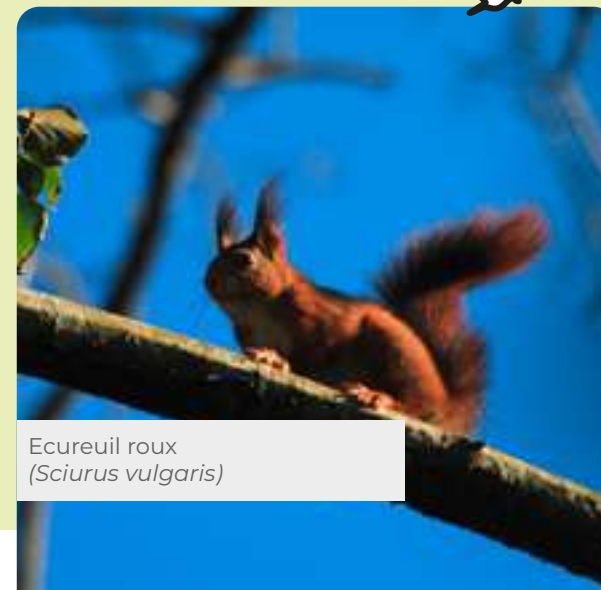
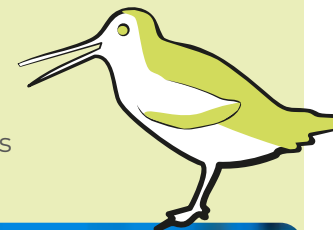


Salamandre tachetée (*Salamandra Salamandra*)

De nombreuses espèces animales sont présentes, parmi lesquelles

des espèces emblématiques

- Grand capricorne
- Lucane cerf-volant
- Pic noir
- Pic mar
- chauves-souris
- Chouette hulotte
- Tourterelle des bois
- Bécasse des bois



Ecureuil roux (*Sciurus vulgaris*)

La propriété forestière en Morbihan



Une forêt majoritairement privée

39 000 propriétaires environ



94 %

forêt privée
131 000 ha

6 %

forêt publique
8 900 ha

91 %

des propriétaires privés possèdent **moins de 4 ha**

La forêt privée est **TRÈS MORCELÉE** et reste **PEU GÉRÉE** : seulement 20% des forêts morbihannaises privées disposent d'un **plan de gestion durable des forêts**.

Les forêts publiques sont réparties comme suit :

64,4 %

Forêts domaniales

18,9 %

Forêts départementales

principalement des
Espaces naturels sensibles (ENS)

11,8 %

Forêts communales

4,9 %

Autres forêts publiques



Gestion et production de bois

**Environ
230 000 m³
de bois rond**

sont récoltés
dans le Morbihan
chaque année



13 % des forêts morbihannaises
sont certifiées par le **label PEFC**
garantissant **une gestion durable
des forêts.**



bois d'œuvre



bois d'industrie



bois énergie



**Les résineux
représentent
90 % des bois
transformés
par l'industrie.**

Ils permettent de fournir
du bois d'œuvre, du bois
d'industrie ou du bois
énergie.



2. Les landes morbihannaises



Les chiffres clés

La lande est une formation végétale caractérisée par une physionomie de fourré bas, plus ou moins dense, dominée par des chaméphytes (bruyères, callune) et des arbrisseaux (ajoncs). Elle s'établit sur des sols siliceux acides et pauvres en éléments nutritifs (oligotrophes), peu profonds, secs à humides.

Les landes sont des milieux aux paysages et à la biodiversité emblématiques de la Bretagne et du Morbihan.

Le saviez-vous ?

Autrefois, un million d'hectares de landes faisaient partie intégrante du système agricole breton, servant de pâturage et de ressources pour les paysans.

Ces terres considérées comme communautaires fournissaient litière, engrais et alimentation pour le bétail.

La fauche, pratiquée tous les trois à six ans, permettait de récolter des matériaux utiles comme l'ajonc, utilisé pour le fourrage, le chauffage et la préparation des jachères.



80%

de la représentation nationale
des landes à bruyères vagabondes se situe à **Belle-Île-en-Mer**



Belle-Île-en-Mer



Les principales
landes littorales
et de l'intérieur



LE MORBIHAN
EST LE 2^E DÉPARTEMENT
EN TERMES DE SURFACE
DE LANDES EN BRETAGNE



MORBIHAN



Ces milieux devenus très rares,
sont désormais relictuels
et bénéficient de

**préservation à
l'échelle européenne
(Natura 2000)**



Les landes du Morbihan à une échelle détaillée

96 %

des landes ont disparues depuis le 18^{ème} siècle en Bretagne



Le saviez-vous ?

D'autres plantes, comme la molinie et la bourdaine, servaient à divers usages artisanaux.

Aujourd'hui, l'élevage ovin sur ces terres vise principalement la conservation de ces milieux naturels, désormais relictuels, plutôt qu'une réelle exploitation agricole.



Landes
ouvertes



4 100 ha

Landes
boisées



11 000 ha

Mal connues, les landes représentent 0,6% du territoire en landes ouvertes et en landes boisées.

C'est un habitat aujourd'hui considéré comme relictuel. Autrefois répandu, il survit dans un milieu restreint favorable.

La biodiversité dans les landes



Les espèces caractéristiques des landes :
bruyères, callunes, ajoncs.



Rossolis intermédiaire
(*Drosera intermedia*)



Bruyère vagabonde
(*Erica vagans*)



Sphaigne

Les landes accueillent de nombreuses **espèces à haute valeur patrimoniale**, spécifiquement dépendantes de ces milieux: les bruyères vagabondes, ciliée ou à quatre angles, les busards cendré et Saint-Martin, l'Engoulevent d'Europe, le Bruant jaune, ainsi que de **nombreux reptiles** comme le lézard vert **et des invertébrés** spécifiques à ces milieux, tel l'Azuré de l'ajonc ou l'Argiope frelon, en grande majorité classées sur les listes rouges régionales et nationales.



Vipère péliade
(*Vipera berus*)



Azuré de l'ajonc
(*Plebejus argus*)

Gestion des landes et préservation foncière

Aujourd'hui, l'entretien des landes est essentiellement réalisé par des gestionnaires pour **leur préservation**.

Interventions humaines de gestion

Les landes sont fortement morcelées en termes de propriétés du fait d'un parcellaire très fragmenté.

Elles font l'objet d'interventions humaines de gestion pour leur conservation.

Etrépage sur les landes du Téno à Pluneret



26%

des landes ouvertes sont situées dans des zones de préemption au titre des Espaces naturels sensibles (ENS), dont 5% en propriétés départementales (179 ha).

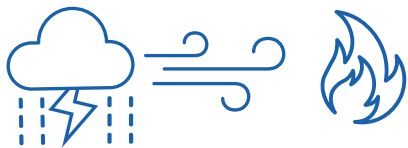


3. Les landes et forêts à la croisée de multiples défis



1

**Changement
climatique**



PRINCIPAUX
DÉFIS
POUR LES FORÊTS



4

**Dimension
sociétale**



2

Biodiversité



3

**Stockage
de carbone**



5

**Adéquation
ressources-
besoins**





Changement climatique

La forêt est soumise aux risques climatiques, en particulier aux incendies et aux tempêtes.

Biodiversité

La forêt participe au maintien de la biodiversité, représentant **plus de 30 % des réservoirs écologiques dans le Morbihan**.

Cette biodiversité reste cependant mal connue ; les insectes forestiers, les lichens ou les champignons, par exemple, restent peu étudiés en Bretagne. 25 % des espèces forestières dépendent de la présence du bois mort.

Stockage de carbone

Puits de carbone par excellence, **le réservoir forestier morbihannais représente 40 % des stocks de carbone (CO₂) du département**. Ces stocks sont présents par l'accroissement forestier, mais aussi dans les sols. Depuis une décennie, cette absorption a baissé d'environ 1/3 au niveau national, en raison de l'état de santé des forêts, de la mortalité naturelle et exceptionnelle (incendies), ainsi que de l'exploitation et des prélèvements.

Dimension sociétale

Les forêts sont également une réponse au besoin de pleine nature des Morbihannais et un lieu de promenade. Elles contribuent aussi à la bonne qualité de l'eau, de l'air, des paysages et jouent un rôle important dans la protection de l'écosystème des sols.

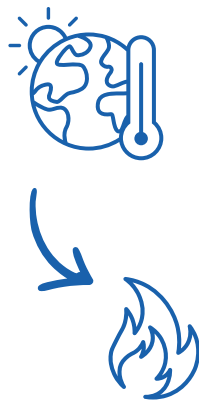


Adéquation ressources-besoins

La forêt morbihannaise est essentiellement composée de feuillus, tandis que la production économique repose majoritairement sur le résineux. Elle est principalement constituée de petites propriétés privées qui ont besoin de se regrouper pour assurer **une gestion durable de ce milieu naturel important du territoire**.

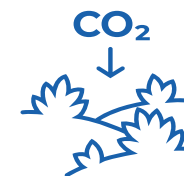
1

**Changement
climatique**

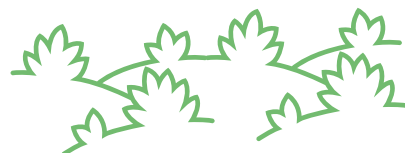


3

**Captation
de carbone**



PRINCIPAUX
DÉFIS
POUR LES LANDES



2

Biodiversité



4

**Gestion
patrimoniale**





Changement climatique

Les landes sont autant soumises aux risques climatiques, en particulier aux incendies.

Biodiversité

Paysage traditionnel breton, la conservation des landes, en tant qu'habitats naturels à haute valeur écologique, reste reconnue à l'échelle européenne et confère une responsabilité importante au Morbihan pour leur maintien.

De nombreuses espèces patrimoniales et classées sur les listes rouges sont dépendantes de ces milieux et présentent une vulnérabilité importante. Il est important de distinguer les landes littorales de celles de l'intérieur des terres, plus soumises au risque d'enfrichement et de boisement.

Captation de carbone

Rôle moins bien connu, les études sont en cours pour évaluer les stocks de carbone présents, notamment dans les sols des landes.

Gestion patrimoniale

Autrefois destinées à des usages agro-pastoraux, le maintien des landes était garanti.

Avec l'arrêt de ces pratiques et l'absence de valorisation économique, les landes sont menacées et régressent fortement en Bretagne.



Tarier pâtre
(*Saxicola rubicola*)



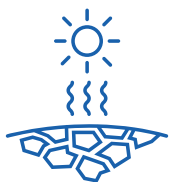
Incendies et feux de forêts

Surfaces incendiées en 2022

Surzur : 7 ha
Erdeven : 33,8 ha
Locoal Mendon : 59 ha
Saint Avé/Meucon : 7 ha
Massif de Brocéliande : 480 ha

Surfaces incendiées en 2023

15 000 m² de landes brûlées sur Belle-Île-en-Mer
9 feux sur 10 sont d'origine humaine
Dans le Morbihan, les landes brûlent plus fréquemment que les forêts

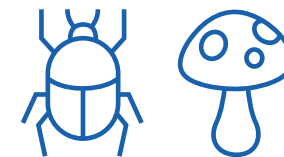


Sécheresse

Depuis 2015, plus de la moitié des forêts métropolitaines en France sont exposées à la sécheresse.



LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Risques sanitaires

Les châtaigniers présentent un très mauvais état sanitaire en Bretagne. Ils sont atteints de la maladie de l'encre.

L'épicéa de Sitka est la cible d'un insecte parasite, le Dendroctone.

Le chêne pédonculé est impacté par les chenilles défoliatrices et par l'oidium, un champignon.



Les tempêtes

Les secteurs les plus proches du littoral sont les plus vulnérables. Les tempêtes causent des dégâts en forêt, entraînant notamment :

Des chablis :
des arbres renversés ou basculés, souvent encore partiellement enracinés.

Des vols :
des troncs brisés à différentes hauteurs.

Des bris de cimes :
des parties des houppiers cassées.

4. Le plan d'actions en faveur des landes et forêts morbihannaises



Par la dynamique propre de leurs écosystèmes, les landes et les forêts sont étroitement liées et souvent imbriquées dans le paysage morbihannais.

4 ENJEUX PRINCIPAUX ET 11 ACTIONS ont été identifiés en Morbihan.

1

La biodiversité



L'indispensable adaptation aux effets des changements climatiques et environnementaux

2

L'économie



La structuration de la forêt privée et la valorisation du bois local

3

Les risques climatiques



Une prise en compte accrue des risques climatiques

4

La dimension sociale



Sensibilisation et éducation des publics aux enjeux des forêts et des landes

ENJEU 1

L'indispensable adaptation de la gestion des forêts et des landes aux effets des changements climatiques et environnementaux

Les objectifs relatifs à cet enjeu visent à améliorer la connaissance de l'évolution de ces écosystèmes, à participer à leur maintien en bon état de conservation, à faire connaître les services environnementaux rendus par les forêts et les landes, et à préserver le patrimoine associé à ces milieux.

1. Participer



à la préservation de la biodiversité des landes et des forêts morbihannaises, notamment reconquérir les landes relictuelles

Au titre de sa politique ENS, le Département s'engage à poursuivre ses acquisitions de landes et forêts pour assurer leur préservation.

2. Adapter

la gestion des forêts face aux enjeux du changement climatique et la perte de la biodiversité

Une gestion forestière diversifiée permettra une meilleure adaptation de la forêt aux risques climatiques et d'accueillir plus de biodiversité notamment en développant des itinéraires techniques favorisant les dynamiques naturelles et le développement d'espaces en libre évolution.

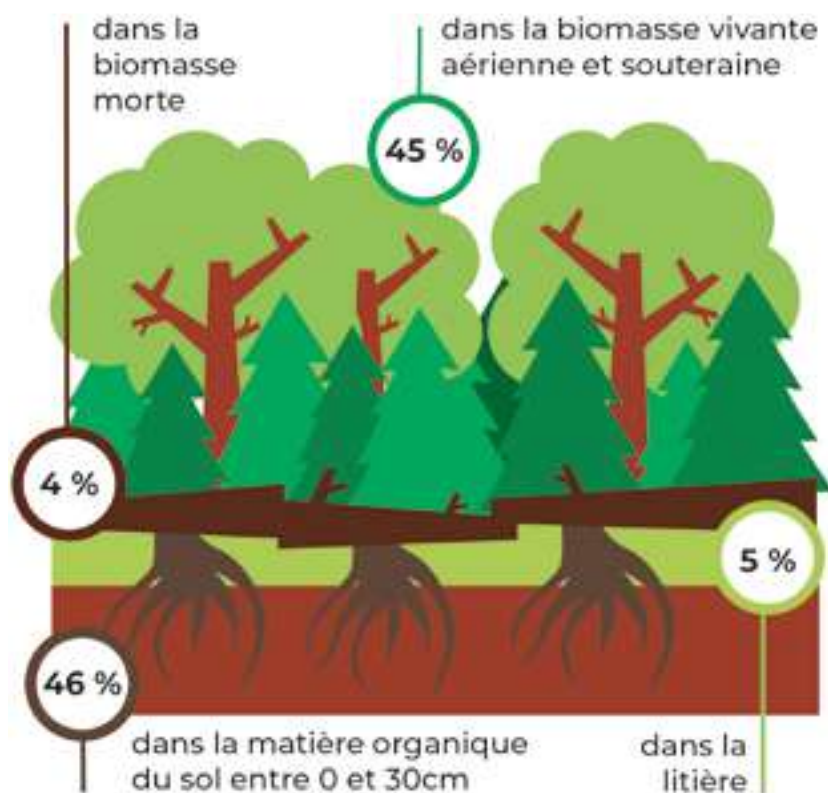


3. Promouvoir et intégrer

les enjeux du cycle du carbone dans la gestion des landes et des forêts

Les forêts et les landes sont des puits de carbone à préserver. Le lien avec la communauté scientifique sera développé pour mieux connaître et améliorer la captation carbone de ces milieux.

Le cycle du carbone



4. Mettre en valeur

le patrimoine historique et culturel présent au sein des landes et des forêts

La valorisation des patrimoines au sein des landes et forêts sera intégré à l'image des nombreux mégalithes ou des anciennes charbonnières présents dans ces écosystèmes et rappelant la dépendance de l'Homme à ces milieux.



ENJEU 2

La structuration de la forêt privée et la valorisation du bois local

Bien que le Département du Morbihan ne dispose pas de la compétence économique, il se fixe pour objectif d'accompagner les propriétaires privés dans une gestion durable de leurs forêts, et de soutenir le développement de filières locales de production. Cet engagement s'appuie sur des partenariats avec les acteurs de la filière forestière ainsi que sur les capacités d'action et d'aménagement du Département.

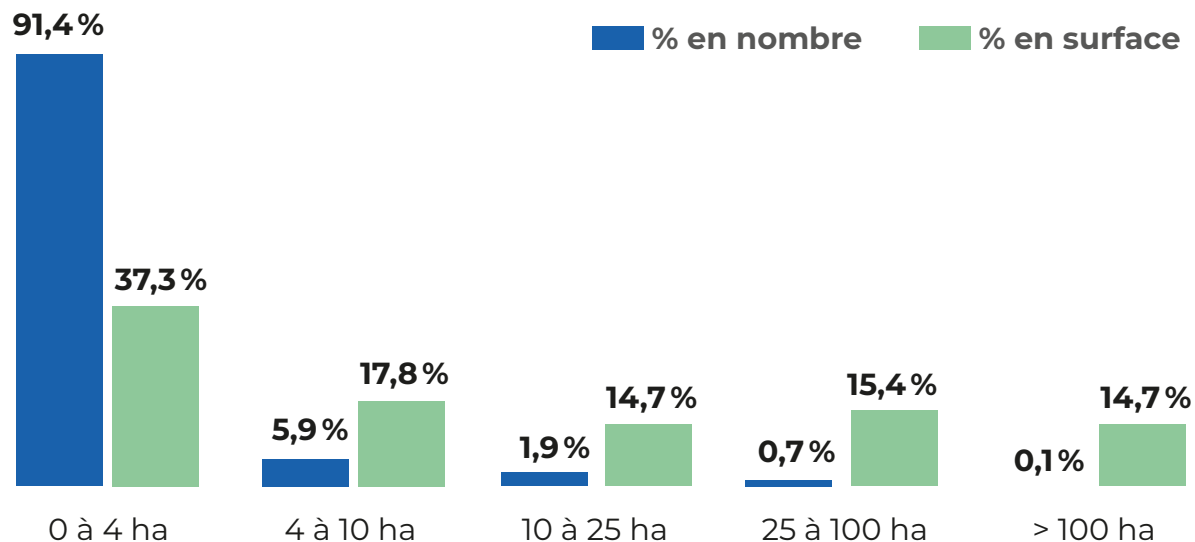


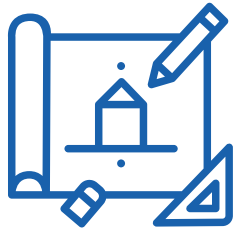
1. Accompagner et faciliter

la mise en œuvre des regroupements de propriétaires forestiers et landicoles

Ces regroupements sont indispensables à une gestion durable et renforcée des forêts privées. Ils permettent également de mieux anticiper et de répondre à la gestion de crise.

Répartition des propriétaires privés par classes de surface en Morbihan





2. Accompagner

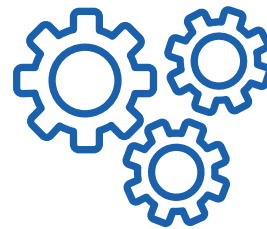
le développement de circuits courts d'approvisionnement en bois

Dans le cadre de sa commande publique responsable, le Département organisera ses consultations dans le but de garantir le recours à des plants locaux et à l'utilisation du bois local, notamment dans ses constructions.

3. Elaborer

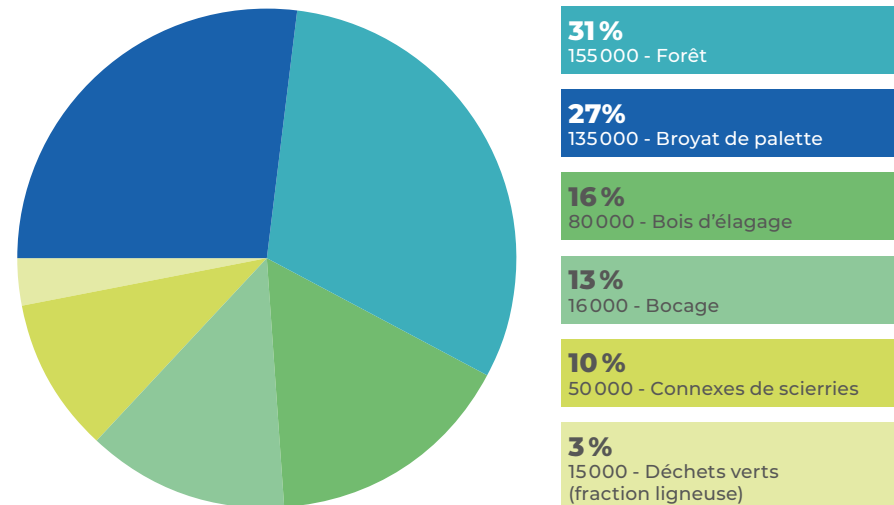
une stratégie de gestion raisonnée du bois énergie en lien avec les besoins départementaux

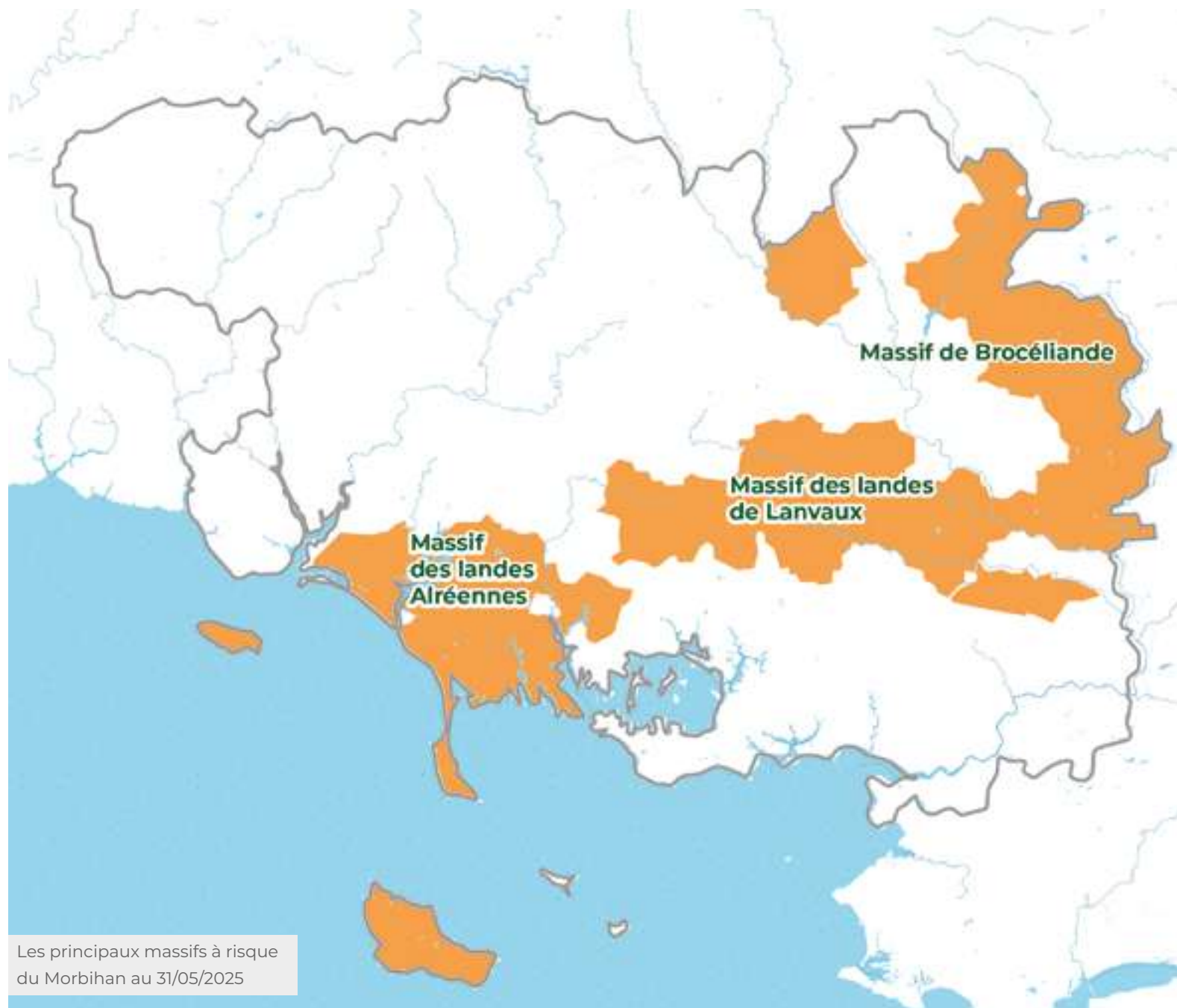
Afin de garantir que la demande de bois énergie soit conforme aux possibilités de production locale, sans porter atteinte à la ressource forestière et bocagère, le Département s'engage à évaluer et établir un diagnostic territorial sur l'utilisation du bois énergie pour ses propres besoins.



Origine du bois déchiqueté en Bretagne (en m³)

Source : AILE 2023





Les principaux massifs à risque du Morbihan au 31/05/2025

ENJEU 3

Une prise en compte accrue des risques climatiques

Les incendies aggravés par le changement climatique et les sécheresses, les tempêtes et les risques sanitaires liés à l'apparition de maladies et de ravageurs sont nécessairement à prendre en compte et à anticiper.

1. Organiser

la gestion des risques à l'échelle des massifs forestiers et landes prioritaires



Au niveau départemental, 3 massifs sont particulièrement à risque : Brocéliande, les landes de Lanvaux et les landes alréennes.

À ce titre, le Département s'engage à accompagner l'élaboration des plans de massifs pour prévenir le risque incendie. Dès 2025, le plan de massif alréen sera engagé en lien avec les services de l'Etat pour aider au maintien de ces écosystèmes, dans un contexte d'urbanisation et de présence d'activités économiques importantes. Il s'agira notamment de mettre en œuvre des Obligations légales de débroussaillage (OLD) le long des routes départementales.



2. Développer

la culture du risque



Sensibiliser et éduquer les citoyens aux risques incendies et tempêtes dans le Morbihan sont des actions primordiales pour assurer la sécurité des populations et permettre la mise en œuvre de mesures préventives pragmatiques partagées.



ENJEU 4

La sensibilisation des publics aux enjeux des forêts et des landes

L'accueil en forêts et en landes constitue une occasion privilégiée de sensibiliser aux enjeux propres à ces milieux, notamment en matière de protection de la biodiversité.

1. Développer

l'éducation à l'environnement et au développement durable

La gestion des forêts et des landes est un domaine d'expertise spécifique souvent mal connu. Il s'agira, par le biais de manifestations, de promotions ou d'animations, de sensibiliser notamment élus et grand public aux spécificités de la gestion des milieux naturels forestiers et landicoles.



2. Améliorer

la connaissance des usages et de la fréquentation en forêt et dans les landes

Dans un contexte de développement de la demande sociétale d'accès à la nature, la mise en place d'un observatoire de l'évolution des pratiques et des usages sera engagée afin d'adapter la fréquentation et les pratiques à la sensibilité de ces milieux.

+ d'infos sur morbihan.fr

Le plan départemental
en faveur des forêts et des landes - 2025
sur morbihan.fr



Contact

Département du Morbihan

Service Espaces Naturels Sensibles et randonnée

environnement@morbihan.fr

02 97 54 80 00

Plan départemental en faveur des forêts et des landes - 2025 - **MORBIHAN**
Document éco conçu par le Conseil départemental du Morbihan pour réduire l'empreinte écologique : une partie des illustrations ont été travaillées au trait, le texte est à 80% de noir et les couleurs ont aussi été choisies afin de diminuer le niveau d'encre.
Création - illustrations : Conseil départemental du Morbihan
Crédits photos : Fun Images (photo du Président en p3) CD56 - Adobe stock
Impression : Conseil départemental du Morbihan -
Papier PEFC fabriqué à partir de pâtes provenant de forêts gérées de façon durable



HÔTEL DU DÉPARTEMENT
2 rue de Saint-Tropez — 56000 VANNES

02 97 54 80 00

morbihan.fr

